

Aide-mémoire pour les étudiants internationaux du campus de Gatineau

Renouvellement de vos papiers d'immigration

Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) du Bureau du registraire (BR)

Il est important de débiter les démarches de renouvellement de vos papiers d'immigration au moins 3 mois avant la date d'expiration de votre CAQ et permis d'études, et ce, afin de vous assurer de conserver votre privilège de poursuivre vos études.

Pour renouveler votre CAQ, veuillez vous référer au site du MIFI:

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/prolonger-sejour/renouveler-autorisations/index.html>

- ✓ Renouveler votre CAQ au moins 3 mois avant la date d'expiration
- ✓ Vérifier la liste des documents requis par le ministère et demander au Bureau du registraire que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université (il vous faut les versions officielles du Bureau du registraire, donc pas vos copies imprimées de votre portail étudiant)
<https://ugo.ca/etudiants/attestations-detudes>
- ✓ Les étudiants des cycles supérieurs en rédaction de thèse/mémoire doivent demander une lettre de leur responsable indiquant la fin probable de leur programme. Cette lettre sera requise pour le renouvellement du CAQ et du permis d'études
- ✓ Faire votre demande de CAQ en ligne. Ne pas envoyer la demande en version papier
- ✓ Payer les frais exigés pour la demande de CAQ et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI du BR votre preuve de paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI du BR votre CAQ dès que vous le recevrez

Pour renouveler votre permis d'études, veuillez vous référer au site d'IRCC :

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-prolonger.asp>

- ✓ Renouveler votre permis d'études au moins 1 mois avant la date d'expiration
- ✓ Attendre l'obtention de votre CAQ avant de renouveler votre permis d'études
- ✓ Vérifier la liste de contrôle des documents requis par le ministère et demander au Bureau du registraire que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université, si besoin. Vous n'avez pas à les demander si vous les aviez déjà pour le CAQ
- ✓ Faire votre demande de permis d'études en ligne. Ne pas envoyer la demande en version papier
- ✓ Payer les frais exigés pour la demande de permis et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI du BR votre preuve de renouvellement (lettre IMM5739 sur votre portail MonCIC) **ET** de paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI du BR votre permis d'études dès que vous le recevrez